

Bulletin hebdomadaire
du président national des
TUAC Canada, Wayne Hanley

Vol. X, n° 5
Le 8 février 2010
www.tuac.ca



DIRECTIONS

Des retards empirent la Saison de la mort

Un an et 23 décès plus tard, le gouvernement de l'Alberta continue d'exclure les travailleurs agricoles des mesures de protection en santé-sécurité, en dépit des recommandations d'une enquête publique. Les TUAC Canada, le syndicat qui a initié la campagne pour



les droits des travailleurs agricoles, demande à nouveau au gouvernement albertain d'agir sans plus tarder afin de mettre en œuvre les recommandations de l'enquête du juge Peter Barley menée il y a un an, laquelle a prescrit la protection des travailleurs agricoles en vertu des dispositions législatives sur la santé et la sécurité de la province.

« Le juge Barley a rendu des recommandations claires qui réduiraient sans aucun doute les blessures et décès des travailleurs agricoles de l'Alberta », commente le président national des TUAC Canada Wayne Hanley. « Ce qui est insensé, c'est qu'une année plus tard, le gouvernement albertain continue à traîner des pieds alors que la Saison de la mort persiste dans cette province. »

Il y a de cela un peu plus d'un an – le 28 janvier 2009 – que le juge Barley a fait ses recommandations à la suite de l'enquête sur le décès d'un travailleur agricole qui fut écrasé sous des tonnes de grain. Il a sommé le gouvernement d'inclure les travailleurs agricoles de la province dans l'*Occupational Health and Safety Act* (loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Alberta, ou LSST), de mettre en œuvre un système de formation et d'éducation sur la sécurité en milieu de travail, et d'élargir le système d'indemnisation des accidents du travail de sorte à couvrir les travailleurs agricoles.

Jusqu'à présent, aucune de ces recommandations n'a été concrétisée.

« Un an et 23 décès plus tard, il n'y a pas d'excuse pour retarder davantage à accorder aux travailleurs agricoles de l'Alberta les mêmes droits en matière de santé et sécurité au travail dont jouissent les autres travailleurs de la province », déclare le président national Hanley.

En 2003, les TUAC Canada ont lancé une contestation fondée sur la *Charte* contre l'exclusion similaire des travailleurs agricoles de la LSST en Ontario. En 2006, l'action en justice des TUAC Canada s'est soldée par l'obtention de protections en vertu de la LSST pour les travailleurs agricoles de l'Ontario.

« Cela a permis de sauver des vies et d'éviter des accidents sur les

exploitations agricoles de l'Ontario », ajoute le président national Hanley. « Nous demandons avec insistance à l'Alberta d'agir de la même façon, et ce sans plus tarder, afin de mettre un terme à l'exclusion discriminatoire des travailleurs agricoles de la protection de base en matière de santé et de sécurité au travail. »



Les droits au travail, bientôt une réalité

Pour nombre de travailleurs canadiens, la radio revient en force. Mais pour beaucoup d'autres, cette forme de communication n'avait jamais cessé d'être une partie importante de leur vie quotidienne. Du moins, c'est l'impression que cela laisse au militant des TUAC Canada Pablo Godoy après avoir lancé avec succès sa nouvelle émission radiophonique *Barrio Nuevo – La Esquina* (le nouveau quartier – à nos portes).

« La plupart des auditeurs de l'émission *La Esquina* sont des Latino-Canadiens qui travaillent dans des conditions précaires. Cette émission leur permet de s'informer davantage sur leurs droits dans leur propre langue et dans un mode de communication qui leur est culturellement familier », explique le confrère Godoy qui est non seulement l'animateur de l'émission mais aussi artiste de *spoken word*, jeune militant et recruteur pour les TUAC Canada.



La Esquina est une émission téléphonique d'une durée d'une heure qui présente non seulement des débats sur les droits au travail, mais aussi musique, poésie, actualités latines, en plus de recevoir des invités d'honneur de la communauté hispanophone du Canada. Cette émission est écoutée jusque dans le centre-sud de l'Ontario et a des auditeurs à Bradford et à Virgil où l'Alliance des travailleurs agricoles (ATA), de concert avec les TUAC Canada, gère deux des dix centres de soutien pour travailleurs agricoles migrants du pays.

« *La Esquina* a été si bien accueillie que nous allons doubler le nombre d'émissions. Elle sera désormais sur les ondes toutes les deux semaines au lieu d'une fois par mois », de dire le confrère Godoy. « Et dès mars, l'émission sera diffusée à l'échelle planétaire grâce à un partenariat avec le site Web de l'ATA – www.awa-ata.ca – afin d'offrir aux auditeurs une écoute en direct et des balados gratuits de l'émission. »

En attendant, les travailleurs de la région de Toronto peuvent écouter *La Esquina* sur le 1610 AM où l'émission est diffusée le premier samedi de tous les mois, de 16 h à 17 h.



Au premier plan du dossier agricole

Les TUAC Canada se trouvaient récemment au premier plan d'un forum national tenu à Toronto sous le thème *Rights Watch 2010: Tracking Canada's Civil Liberties and Human Rights Landscape* (Paysage actuel des libertés civiles et des droits de la personne au Canada). Le symposium de deux jours a réuni des professeurs de droit, des étudiants en droit et des avocats de tout le pays pour commenter et faire le point sur l'état actuel du contentieux constitutionnel et des droits de la personne au Canada.

« Il y a un besoin fondamental et pratique de réintégrer le mouvement syndical dans le discours qui se tient actuellement dans les pavillons universitaires et le milieu de la défense des droits des immigrants », déclare Naveen Mehta, responsable des droits de la personne, de l'équité et de la diversité au sein des TUAC Canada. « Vu les progrès réalisés par les TUAC Canada et leurs sections locales dans les efforts pour réduire le niveau de souffrance des milliers de travailleurs migrants et immigrants au Canada, il est naturel qu'il revienne au syndicat de promouvoir ces besoins. »

L'événement a été présenté par l'Association canadienne des libertés civiles (ACLC), un des chefs de file du Canada en matière de droit et de contentieux constitutionnels. En décembre 2009, l'ACLC a également intervenu en faveur des TUAC Canada dans l'affaire *Ont. c. Fraser* qui a été entendue par la Cour suprême du Canada, laquelle concernait la violation continue par le gouvernement de l'Ontario des droits d'association syndicale des travailleurs agricoles de l'Ontario, droits qui sont garantis par la *Charte* des droits et libertés.

Lors du forum qui s'est déroulé en fin de semaine, M. Mehta, de concert avec Joshua Phillips, l'avocat qui a représenté l'ACLC à l'audience de décembre, a présenté un atelier sous le thème « *Liberté d'association et protection pour les travailleurs marginalisés.* »

« C'est un environnement syndical sensibilisé aux problèmes des travailleurs migrants et immigrants qui est mieux apte à répondre à leurs besoins », indique M. Mehta, « et capable d'atteindre l'objectif de statut de résident pour les travailleurs migrants, pour ne citer qu'un exemple. »



Autres ateliers sur les élections

Durant le mois de janvier, quatre autres sessions de formation ont été dispensées à des douzaines de membres de la base s'appêtant à travailler bénévolement dans le cadre de campagnes électorales pour l'élection fédérale prévue.

« Les TUAC Canada sont privilégiés d'avoir tant de membres militants disposés à offrir leurs services et donner de leur temps au travail important qui s'opère lors d'une élection, allant de la sollicitation porte à porte jusqu'à la coordination d'un centre de télésollicitation, en passant par l'interprétation des statistiques pour cibler les secteurs de circonscription qui affichent le plus grand appui d'un candidat », explique le président national des TUAC Canada Wayne Hanley. « Nous sommes aussi privilégiés d'avoir des vétérans



chevronnés en matière de politique parmi notre personnel national – tels que Bob Linton, Andrew Mackenzie et Brian Noonan – qui peuvent partager leur expérience et leur expertise par le biais de ces ateliers. »

On voit sur la photo avec les trois animateurs, deux groupes qui ont reçu une formation à Niagara Falls (Ont.) en janvier – principalement des membres des sections locales 175 et 633 et de la section locale 1000A. D'autres ateliers ont eu lieu à Winnipeg et à Halifax.



Dernière édition imprimée de DIRECTIONS

Le présent numéro du bulletin *DIRECTIONS*, vol. X no 5, est la dernière édition planifiée de cette publication. À compter du numéro 10.06 daté du 15 février 2010, le bulletin *DIRECTIONS* sera publié uniquement en ligne sous forme électronique. Si vous n'êtes pas déjà inscrits au service d'avis par courriel – qui vous reliera chaque semaine aux dernières nouvelles – veuillez nous envoyer un bref message à directions@tuac.ca afin de vous inscrire à la liste de diffusion par courriel.



Calendrier

- 9 févr. :** *SAFE Work: WCB & the Provincial Initiative*, présentation au centre de santé au travail de la FTM, Union Centre, Winnipeg
- 14 févr. :** Marche à la mémoire des femmes disparues et assassinées (divers endroits à travers le Canada; voir www.tuac.ca/commemoration)
- 15 févr. :** Relancement du bulletin *DIRECTIONS* comme publication en ligne seulement
- 15 févr. :** Jour de la famille (Alb., Sask., Ont.); fête des Insulaires (Î.-P.-É.); Journée Louis Riel (Man.); Fête du patrimoine (célébrée ailleurs)

Pour plus de détails,
rendez-vous à
www.tuac.ca



Wayne Hanley, président national, TUAC Canada
300-61 International Blvd Rexdale ON M9W 6K4
416.675.1104 • téléc. 416.675.6919 • www.tuac.ca

DIRECTIONS TUAC Canada est publié par les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce au Canada. ©2010 TUAC Canada à moins d'indication contraire. Tous droits réservés. Pour de plus amples renseignements, contacter Mike Freeman. ISSN 1496-9025. Membre de l'ACPS.

DIRECTIONS directions@tuac.ca
Communications des TUAC Canada : Anouk Collet, Michael Forman, Mike Freeman, Derek Johnstone, Josefin Moruz, Edie Parker
Traduction : Sylvie Waller



ua1002a.2c

